

1991-2016 : 25 ans, ça se fête ! Rendez-vous en septembre 2016



A.V.E

ASSOCIATION VENELLES ENVIRONNEMENT

**12 Rue de l'Orée – 13770 Venelles – Tél : 04 42 54 15
02**

Association pour la protection de l'environnement

E mail : ave.venelles@orange.fr

"Je ne peux à la fois vous plaire et vous servir"

(Sébastien Le Prestre de Vauban)

**Compte rendu de la
Conférence Débat jeudi 16 Juin 2016**

à 19 heures 30 Salle de la Bosque – Venelles

Autisme et "transparence néolithique"

Pourquoi cette Conférence débat ?

Prendre date avant la présentation du PLU par l'actuelle Municipalité le 22 Juin 2016 et présenter les difficultés rencontrées par notre association depuis la réouverture de la procédure du conseil municipal du 12 février 2012, et mettre en relief les mutismes municipaux (et Conseils municipaux de 2012-2016).

Méthode de Travail suivie par l'Association Venelles Environnement depuis novembre 2015 :

Comme suite à notre assemblée générale du 17 décembre 2015 qui a donné mandat au conseil d'Administration de l'Association, nous avons rencontré les membres du conseil des sages pour leur faire part de nos préoccupations concernant le PLU. Ces rencontres ont fait l'objet d'entretiens en face à face et les 5 points présentés lors de ces entretiens ont reçu l'accord de 4 membres sur 5 (la 5^{ème} membre étant absente du territoire national). Par la suite tous les courriers importants ont été transmis par copie aux sages.

Lors des entretiens en face à face, comme lors de transmission de copie de lettres à la municipalité, nous n'avons reçu aucune réserve ni commentaire de la part des sages. L'ensemble des sages lors des entretiens en face à face nous ont encouragés à développer nos actions, et pour certains d'entre eux, se sont montrés très favorables à nos actions.



A.V.E

ASSOCIATION VENELLES ENVIRONNEMENT

12 Rue de l'Orée – 13770 Venelles – Tél : 04 42 54 15 02

Association pour la protection de l'environnement

E mail : ave.venelles@orange.fr

1991-2016 : 25 ans, ça se fête ! Rendez-vous en septembre 2016

"Je ne peux à la fois vous plaire et vous servir"

(Sébastien Le Prestre de Vauban)

Autisme et "transparence néolithique"

Merci à ceux qui ont compris notre titre

Autisme

Maladie psychiatrique, symptôme de la schizophrénie, caractérisée par le repli sur soi-même, une perte de contact avec la réalité et une difficulté à communiquer avec autrui.

Néolithique

Qui appartient à la période de la pierre poli. Age des instruments de pierre postérieur aux derniers grands changements subis par le globe.

Le Littré Tome 2 et 13 / 25 Editions 2007



A.V.E

ASSOCIATION VENELLES ENVIRONNEMENT

12 Rue de l'Orée – 13770 Venelles – Tél : 04 42 54 15 02

Association pour la protection de l'environnement

E mail : ave.venelles@orange.fr

1991-2016 : 25 ans, ça se fête ! Rendez-vous en septembre 2016

Rappel de l'ordre du jour

- 1 / PLU une aventure sans transparence et sans visibilité !!**
- 2 / Piscine on ne connaît pas l'impact budgétaire sur les finances de la commune !!**
- 3 / Patrimoine non encore sécurisé !**
- 4 / Investissements irresponsables et immatures pour une commune de 8 500 habitants !!**
- 5 / Absence de transparence sur les risques d'inondation, alors que plusieurs études ont été réalisées sans aucune mise en œuvre depuis plus de 20 ans !!**
- 6 / Passage à niveau provoquant la mort de nos concitoyens, sans aucune modification de signalisation depuis plus de 15 ans !!**
- 7 / Données hydrauliques communales erronées et non adaptées à la réalité du terrain sources de conflits.**
- 8 / Gare de Venelles pas de schéma d'aménagement (mais une trentaine d'études sur le sujet)**
- 9 / Eventuellement question complémentaires 1 à 2 maxi**



A.V.E

ASSOCIATION VENELLES ENVIRONNEMENT

12 Rue de l'Orée – 13770 Venelles – Tél : 04 42 54 15 02

Association pour la protection de l'environnement

E mail : ave.venelles@orange.fr

1991-2016 : 25 ans, ça se fête ! Rendez-vous en septembre 2016

1 / PLU une aventure sans transparence et sans visibilité !!

Nos actions depuis la réouverture de la procédure (2012)

- *Lettre d'invitations par la mairie*
- *Conseil municipal de février 2012*
- *Convocation par lettre Recommandée*
- *Réunion PLU : personne publique associée (PPA)*
- *Conférences d'AVE : Thème PLU :*

Comment ça marche à quoi ça sert

- *Convocation en tant que personne associée*
- *Refus de nous associer aux réunions des personnes publiques associées PPA*
(Modification de la loi concernant des associations agréées)
- *Envoi de lettre simple puis recommandée réclamation et rappel des textes et juridiction (conseil d'état)*
- *Envoi de courrier par avocat (personne publique associée)*
- *Réalisation de plusieurs réunions et rencontres au siège de l'Association*



A.V.E

ASSOCIATION VENELLES ENVIRONNEMENT

12 Rue de l'Orée – 13770 Venelles – Tél : 04 42 54 15 02

Association pour la protection de l'environnement

E mail : ave.venelles@orange.fr

1991-2016 : 25 ans, ça se fête ! Rendez-vous en septembre 2016

Un mémoire pour le Commissaire Enquêteur

Nous marquons en rouge les réponses publiées dans le rapport reçu le 30 novembre 2015 par la Mairie de Venelles. En noir les questions.

- 1/ - Demande d'annulation du PLU pour non respect des procédures, malgré plusieurs relances de notre association.
Commentaire du Commissaire Enquêteur :
Aucun commentaire dans le document*
- 2/ - Organisation de manifestations.
Commentaire du Commissaire Enquêteur :
Aucun commentaire dans le document.*
- 3/ Protection du patrimoine ancien
Commentaire du Commissaire Enquêteur :
Mairie : "La Drac on veille".
Aucun commentaire du Commissaire Enquêteur.*
- 4/ Incohérence dans l'évolution des dossiers
Commentaire du Commissaire Enquêteur :
"Je n'ai pas de commentaire"
Réponse de la Mairie : des documents ont été mis en ligne, mais ne sont ni datés, ni référencés.*
- 5/ Incohérences entre PADD et PLU
Commentaire du Commissaire Enquêteur :
Pas de commentaire
Réponse de la Mairie : signale une incohérence.*
- 6/ Décision du Conseil Municipal du 20 mars 2015
Commentaire du Commissaire Enquêteur :
Pas de commentaire.
Réponse de la Mairie : "à priori non d'après nos conseils".
La Mairie confirme qu'AVE a perdu son agrément préfectoral, ce qui est faux.
(Mémoire accompagné de 25 pièces annexes 70 pages).*



A.V.E

ASSOCIATION VENELLES ENVIRONNEMENT

12 Rue de l'Orée – 13770 Venelles – Tél : 04 42 54 15 02

Association pour la protection de l'environnement

E mail : ave.venelles@orange.fr

1991-2016 : 25 ans, ça se fête ! Rendez-vous en septembre 2016

Nos 5 Propositions dans le cadre de la réécriture du PLU

1/Protection du patrimoine, où en sommes-nous ?

2/Introduction du schéma directeur des eaux pluviales dans le règlement du PLU,

3/Réalisation d'une nouvelle carte hydrologique correspondant à la réalité du terrain,

4/Une diminution drastique des panneaux publicitaires sur la commune,

5/ Présentation d'un schéma cohérent concernant la gare et le passage à niveau.

Depuis janvier 2016,

Autisme et transparence néolithique !!



A.V.E

ASSOCIATION VENELLES ENVIRONNEMENT

12 Rue de l'Orée – 13770 Venelles – Tél : 04 42 54 15 02

Association pour la protection de l'environnement

E mail : ave.venelles@orange.fr

1991-2016 : 25 ans, ça se fête ! Rendez-vous en septembre 2016

Liste des courriers et e-mails depuis janvier 2016 adressés à Monsieur le Maire, Madame la deuxième adjointe (patrimoine), et Madame la quatrième adjointe.

- Liste des courriers et emails Email : 05/01/2016 deuxième adjointe, demande de rendez vous.
- Email : 05/01/2016 quatrième adjointe, demande de rendez vous
- Lettre du 11/01/2015 deuxième adjointe; structure et projet de livre
- Email 21/01/2016 deuxième adjointe, PLU
- Rendez vous mairie 10/02/2016 avec premier et deuxième adjoints
- Lettre recommandée A.R 25/02/2016, deuxième et quatrième adjointes, et rappel des 5 points de nos entretiens
- Lettre AVE / CIQ / AVEC 14/02/2016, Maire de Venelles : passage à niveau
- Lettre recommandée A.R 6/03/2016 : deuxième et quatrième adjointes, et nouveau rappel des 5 points de nos entretiens
- Email 10/03/2016 : quatrième adjointe, dossier INRAP
- **Email 15/03/2016 : quatrième adjointe, transmission de documents**
- Email 16/03/2016 : quatrième adjointe, dossier INRAP Croix Valmer
- Email 21/03/2016 : deuxième et quatrième adjointes, ainsi que membres du comité des sages, protection du Castelas.
- Lettre simple 22/03/2016 : Monsieur le Maire suite à entretien avec le comité des sages, avec copie de la lettre du 25/02/2016
- Email 24/03/2016 : quatrième adjointe, information concernant l'absence de réponse du DGS.
- Email 29/03/2016 : deuxième et et quatrième adjointes, projet de visite du Castelas avec le professeur Daniel Mouton.
- **Email 30/03/2016 de Mme la quatrième adjointe concernant étude Daragon.**

Commentaires AVE : les documents Daragon qui ont été mis à notre disposition ont été signalés comme incomplets dans la mesure où il doit y avoir une partie Diagnostic et une partie Recommandations. Or seules les recommandations ont été transmises. Les cartes liées à ce dossier n'étaient pas jointes.



A.V.E

ASSOCIATION VENELLES ENVIRONNEMENT

12 Rue de l'Orée – 13770 Venelles – Tél : 04 42 54 15 02

Association pour la protection de l'environnement

E mail : ave.venelles@orange.fr

1991-2016 : 25 ans, ça se fête ! Rendez-vous en septembre 2016

Suite Liste des courriers et e-mail depuis janvier 2016

- Publication : Venelles Information n°1 : mairie de Venelles, 4 pages
 - Email 28/04/2016 : deuxième et quatrième adjointes et comité des sages (rappel des objectifs de l'association).
 - Lettre simple 03/05/2016 : monsieur le Maire, rappel des objectifs de l'association.
 - Lettre recommandée A.R : deuxième et quatrième adjointes, commentaires concernant l'étude Daragon.
 - Lettre recommandée A.R : Mme Corine Lacroix syndicat de la Touloubre à Pelissanne
 - Email 26/05/2016 : comité des sages dont lettre à Mme Danièle Caille
 - Lettre recommandée A.R 26/05/2016 : CADA, carence de mise à disposition de documents.
 - Lettre recommandée A.R 26/05/2016 : Chambre Régionale des Comptes PACA, carence de mise à disposition de documents.
 - Lettre recommandée A.R 26/05/2016 : Sous Préfecture Aix en Provence, carence de mise à disposition de documents.
 - Lettre recommandée A.R 26/05/2016 : Préfecture Marseille, carence de mise à disposition de documents.
- Lettre recommandée AR du 13 juin 2016 Monsieur Maire de Venelles, carence de mise à disposition de documents.



A.V.E

ASSOCIATION VENELLES ENVIRONNEMENT

12 Rue de l'Orée – 13770 Venelles – Tél : 04 42 54 15 02

Association pour la protection de l'environnement

E mail : ave.venelles@orange.fr

1991-2016 : 25 ans, ça se fête ! Rendez-vous en septembre 2016

2 / Piscine : on ne connaît pas l'impact budgétaire sur les finances de la Commune

Réponse AVE : chacun aura remarqué que plusieurs articles dans La Provence confirment la volonté de Monsieur le Maire pour que les charges récurrentes et d'exploitation de la piscine ne soient pas à la charge des habitants de Venelles.

Ce qui reste à craindre, c'est que ces propos sont répétés et ressemblent à un appel dans le désert.....



A.V.E

ASSOCIATION VENELLES ENVIRONNEMENT

12 Rue de l'Orée – 13770 Venelles – Tél : 04 42 54 15 02

Association pour la protection de l'environnement

E mail : ave.venelles@orange.fr

1991-2016 : 25 ans, ça se fête ! Rendez-vous en septembre 2016

3 / Patrimoine non encore sécurisé

Malgré la bonne volonté de la deuxième adjointe, il faut savoir que notre association a écrit à plusieurs reprises depuis 4 ans à la Direction Régionale de l'Archéologie (Monsieur Xavier Delestre) afin d'être informée de la publication d'un décret.

Ce décret a été publié le 15 novembre 2015, et comporte un certain nombre d'erreurs ou d'approximations. C'est la raison pour laquelle notre association a demandé lors des entretiens début janvier à ce que l'on procède de toute urgence à une révision de ce décret préfectoral afin de sauvegarder le quartier du Castelas afin que cette rectification soit intégrée au PLU.

Aujourd'hui nous n'avons aucune information précise sur l'évolution des démarches administratives et d'un décret modificatif.

Quel que soit le futur PLU, il faut absolument protéger le Castelas.



A.V.E

ASSOCIATION VENELLES ENVIRONNEMENT

12 Rue de l'Orée – 13770 Venelles – Tél : 04 42 54 15 02

Association pour la protection de l'environnement

E mail : ave.venelles@orange.fr

1991-2016 : 25 ans, ça se fête ! Rendez-vous en septembre 2016

4 / Investissements irresponsables et immatures pour une commune de 8500 habitants

- Nous sommes surpris de constater qu'une grande partie des habitants n'ait pas reçu le Venelles Information n°1 d'avril 2016 (4 pages).
- Nous contestons fortement la création d'un pôle culturel de 11 330 000 Euros (investissements) sans savoir quels sont les coûts récurrents et les charges d'exploitation.
- Nous constatons la même chose pour le parc des sports.
- Mais nous observons 2 630 000 Euros pour les voiries communales, ainsi que 3 912 000 Euros pour les équipements communaux.
- Mais aucune information ni aucun investissement concernant la protection des biens et des personnes de la commune (risque d'inondation par exemple).



A.V.E

ASSOCIATION VENELLES ENVIRONNEMENT

12 Rue de l'Orée – 13770 Venelles – Tél : 04 42 54 15 02

Association pour la protection de l'environnement

E mail : ave.venelles@orange.fr

1991-2016 : 25 ans, ça se fête ! Rendez-vous en septembre 2016

5 / Absence de transparence sur les risques d'inondation alors que plusieurs études ont été réalisées sans aucune mise en œuvre depuis plus de 20 ans.

Depuis les inondations de septembre 1993, la commune a réalisé plusieurs études sur les inondations, sachant que les inondations de 1993 étaient considérées comme centennales.

Or depuis, plusieurs études sur des impacts d'inondations trentenaires ont été réalisées à grands frais, et n'ont jamais été exploitées pour une mise en œuvre.

Références :

- étude Daragon 1999 : schéma directeur des eaux pluviales
- étude G2C 2004 : étude hydraulique vis-à-vis du risque d'inondations
- étude G2C 2007
- étude IPSO 2007 : carte hydrologique et risques d'inondations
- étude PLU 2015 : carte hydrologique et risques d'inondations

Aucune mise en œuvre depuis 20 ans !!



A.V.E

ASSOCIATION VENELLES ENVIRONNEMENT

12 Rue de l'Orée – 13770 Venelles – Tél : 04 42 54 15 02

Association pour la protection de l'environnement

E mail : ave.venelles@orange.fr

1991-2016 : 25 ans, ça se fête ! Rendez-vous en septembre 2016

6 / Passage à niveau provoquant la mort de nos concitoyens, sans aucune modification de signalisation depuis plus de 15 ans !!

- En 2001 le Maire de l'époque avec un certain enthousiasme avait proposé des modifications du passage à niveau. Chacun aura remarqué qu'aucune modification n'a été réalisée concernant le passage à niveau.

- De 2004 à 2013, la CPA a réalisé plusieurs études sur le passage à niveau, et la dernière étude était intitulée "synthèse sur les précédentes études concernant le passage à niveau de Venelles".

- Février 2016, lettre commune de 3 associations venelloises à Monsieur le Maire :

CIQ Venelles, Association Venelloise pour l'expression citoyenne (AVEC), et Association Venelles Environnement.

Commentaires :

Pas de réponse, pas de modification.



A.V.E

ASSOCIATION VENELLES ENVIRONNEMENT

12 Rue de l'Orée – 13770 Venelles – Tél : 04 42 54 15 02

Association pour la protection de l'environnement

E mail : ave.venelles@orange.fr

1991-2016 : 25 ans, ça se fête ! Rendez-vous en septembre 2016

7 / Données hydrauliques communales erronées et non adaptées à la réalité du terrain.

Commentaires AVE : la carte hydraulique actuellement opposable fait l'objet de plusieurs contentieux. Ce à quoi la mairie répond :

"Faites faire une étude et nous vous donnerons le permis de construire"!

Ce mode de gestion administrative génère une dépense supplémentaire de 4 000 € à 6 000 € par dossier. C'est donc le consommateur qui trinque en raison des faiblesses et des incorrections de ces cartes hydrauliques.

Position d'AVE :

C'est la raison pour laquelle nous demandons, en accord avec le comité des sages, l'introduction d'une cartographie hydraulique plus adaptée à la réalité.



A.V.E

ASSOCIATION VENELLES ENVIRONNEMENT

12 Rue de l'Orée – 13770 Venelles – Tél : 04 42 54 15 02

Association pour la protection de l'environnement

E mail : ave.venelles@orange.fr

1991-2016 : 25 ans, ça se fête ! Rendez-vous en septembre 2016

**8 / Gare de Venelles, pas de schéma d'aménagement
(mais une trentaine d'études sur le sujet).**

Dans les documents qui nous ont été transmis en juin 2015 concernant le PLU, nous observons qu'il n'y a pas de réel projet d'ouverture d'une gare SNCF à Venelles. Nous observons aussi qu'il n'y a pas un schéma directeur concernant l'organisation éventuelle d'une station de train.

Nous constatons que plusieurs entreprises et commerces exercent dans cette zone, et que l'incohérence des dossiers disponibles nous a contraints à solliciter l'introduction d'un schéma d'aménagement pour la zone de la gare.



A.V.E

ASSOCIATION VENELLES ENVIRONNEMENT

12 Rue de l'Orée – 13770 Venelles – Tél : 04 42 54 15 02

Association pour la protection de l'environnement

E mail : ave.venelles@orange.fr

1991-2016 : 25 ans, ça se fête ! Rendez-vous en septembre 2016

Actualités de notre Association

- Recours auprès du Tribunal administratif de Marseille concernant les délibérations municipales n°4 et 5 du 17 février 2015.

Nous venons de recevoir le mémoire en défense du conseil de la Commune de Venelles, qui infirme entre autre que notre association n'est pas habilitée en ce qui concerne la protection de la qualité de vie et de l'environnement. (Il y a encore du travail).

- Recours auprès du Tribunal administratif de Marseille concernant le permis de construire accordé à la SCEA Olibaou. Cette dernière, malgré deux relances du juge n'a toujours pas répondu et transmis de mémoire en défense.

Nous restons très optimistes sur ces deux dossiers en raison des nombreux arguments et documents que nous avons joints et qu'il est difficile de contester.



A.V.E

ASSOCIATION VENELLES ENVIRONNEMENT

12 Rue de l'Orée – 13770 Venelles – Tél : 04 42 54 15 02

Association pour la protection de l'environnement

E mail : ave.venelles@orange.fr

1991-2016 : 25 ans, ça se fête ! Rendez-vous en septembre 2016

Conclusions et position de notre association

- Nous sommes surpris de l'absence d'une collaboration et/ou coopération avec la nouvelle équipe municipale malgré quelques efforts. Nous restons dans une transparence néolithique.

- Le but de notre rencontre de ce soir est de rendre compte à nos adhérents et sympathisants des difficultés que nous avons rencontrées, et de cette indifférence constante à notre égard.

- Depuis que nous avons été invités à participer à l'élaboration du PLU, nous avons rencontré 4 personnes en charge de la gestion municipale. Chacun remarquera s'il c'était nécessaire, leur faible connaissance de l'historicité de notre village, et de la nécessité de le sauvegarder.

- Nous avons, au cours des années et des mois, présenté des axes de dialogue et de rencontres à ces 4 représentants municipaux. L'accumulation des erreurs, des fautes, l'incapacité d'écouter et d'intégrer les commentaires, ne sont plus aujourd'hui de notre responsabilité.

- Nous avons la ferme intention, si nécessaire, de déposer des recours suivants les documents qui seront disponibles dans quelques jours.



A.V.E

ASSOCIATION VENELLES ENVIRONNEMENT

12 Rue de l'Orée – 13770 Venelles – Tél : 04 42 54 15 02

Association pour la protection de l'environnement

E mail : ave.venelles@orange.fr

1991-2016 : 25 ans, ça se fête ! Rendez-vous en septembre 2016

Je voudrais finir en citant Jean Giono :

"Notre époque connaît un drame : la destruction de ce qui fait l'essence d'un pays, d'un village". Contraint de fuir Manosque qui a voulu se mettre au goût du jour ainsi s'exprimait Jean Giono

Venelles présente en effet les mêmes symptômes d'un mal dont les responsables, imprévoyants, ne verront les effets que dans quelques années quand il sera trop tard pour y remédier. Car notre patrimoine archéologique n'est pas renouvelable !!!